



Comité Drôme Ardèche de badminton
Règlement
Championnat Départemental Entreprises (ChDE)
Saison 2018-2019

I Généralités

Le Championnat Départemental Entreprises (ChDE) Drômardéchois, oppose les équipes des entreprises privées, groupes de métiers ou administrations publiques des deux départements.

Le schéma des divisions sera établi en début de chaque saison en fonction du nombre d'équipes inscrites. Selon ce nombre et la valeur des équipes inscrites, des poules et éventuellement des divisions pourront être formées.

II Engagements

L'inscription par une entreprise d'une équipe dans ce Championnat Départemental Entreprises vaut connaissance et acceptation du présent règlement.

Chaque entreprise devra désigner un correspondant qui participera aux réunions organisées par le responsable de ce Championnat. Il sera l'interlocuteur auprès du responsable du comité pour tous problèmes liés au déroulement des rencontres.

Pour que l'inscription d'une équipe soit valide, le dossier devra comporter :

- La fiche d'inscription de l'entreprise
- La composition de l'équipe avec les coordonnées du capitaine
- Les droits d'inscriptions par un chèque libellé au nom du « Comité Drôme Ardèche de badminton »

Ce dossier est à renvoyer au siège du Comité Départemental avant la date limite précisée dans le dossier d'inscription.

Une facture sera fournie à toutes les équipes inscrites.

Le nombre d'équipes n'est pas limité pour la saison 2018/2019.

Pour la saison 2018-2019, il y aura deux weekends Championnat Entreprises :

- 13 et 14 octobre 2018
- 23 et 24 Mars 2019

Les équipes peuvent s'inscrire soit le samedi, soit le dimanche du weekend souhaité ou les deux jours.

Une équipe qui participe au premier weekend peut choisir de participer ou non au 2^e weekend.

Tarifs à la journée :

- ✓ 40€ si tous les membres de l'équipe ont une licence FFBaD
- ✓ 50€ pour une équipe composée de licenciés FFBaD et de non licenciés
- ✓ 60€ pour une équipe composée à 100% de non licenciés.

Ce tarif comprend la fourniture des volants en plastique et l'inscription d'une équipe de 4 à 6 joueurs.

Une équipe (100% licenciée FFBaD) qui souhaiterait participer le samedi 13 octobre paierait 40€ et paierait de nouveau 40€ si elle souhaite participer le dimanche 24 mars.

III Formule

Le Comité Drôme Ardèche de badminton propose que chaque rencontre se joue en 5 matchs :

- 1 simple homme
- 1 simple dame
- 1 double homme
- 1 double mixte
- 1 double étant au choix et à définir avant la rencontre entre les deux capitaines (Double homme par défaut si désaccord des capitaines).

Les équipes seront composées de 3 hommes et une femme au minimum et de 6 joueurs maximum.

IV Composition des équipes

1- Toutes les personnes participant au Championnat Départemental Entreprises devront être inscrites sur la composition d'équipe et devront être actives dans l'entreprise. La qualité de joueur est limitée et reconnue à toutes les personnes licenciées de la Fédération Française de Badminton (FFBaD) qui remplit au moins une des conditions suivantes :

- Etre un salarié de l'entreprise
- Etre un apprenti ou stagiaire de l'entreprise pour une durée de plus de 6 mois dans l'entreprise

- Etre membre ou salarié du CE de l'entreprise
- Etre salarié d'une entreprise sous-traitante ou prestataire de service ayant un lien contractuel direct et continu d'au moins 6 mois avec l'entreprise.
- Etre le conjoint d'un membre de l'équipe.

2- Les ententes entre entreprises sont autorisées, à condition de respecter les conditions suivantes :

- Pas plus de deux entreprises représentées par équipe
- S'il y a entente, les conjoints ne sont pas autorisés
- S'il y a des conjoints dans l'équipe, pas d'entente possible

Seules sont autorisées à jouer les personnes inscrites sur la composition d'équipe.

3- La valeur d'une équipe sera calculée en fonction de la valeur de ses trois meilleurs joueurs et de sa meilleure joueuse. Les valeurs étant données ci-dessus :

Top 5	16
Top 10	15
Top 20	14
Top 50	13
N1	12
N2	11
N3	10
R4	9
R5	8
R6	7
D7	6
D8	5
D9	4
P10	3
P11	2
P12	1
NC	0

Le classement à prendre en compte pour déterminer la valeur de chaque joueur est le classement officiel correspondant au jour de la constitution des poules, dans la discipline dans laquelle il est le mieux classé.

4- Les joueurs autorisés à participer à cette compétition sont les juniors, les seniors et les vétérans.

5- Le changement d'équipe en cas de changement d'entreprise est impossible pour la saison en cours.

6- Il serait souhaitable de prévoir un ou plusieurs remplaçants dans les équipes afin de pouvoir assurer toutes les rencontres du Championnat.

7- Le rang d'une équipe dans une division ou dans une poule sera déterminé en fonction de la valeur de l'équipe au moment de son inscription.

V Déroulement

Les poules seront constituées par un tirage au sort en prenant en compte la valeur des équipes.

Le Comité Drôme Ardèche de badminton se chargera de trouver le lieu d'accueil de la manifestation.

Le comité Drôme Ardèche de badminton limite à 2 le nombre de joueurs extérieurs à l'entreprise.

L'ordre des matchs sera défini par les capitaines. En cas de désaccord, l'ordre à appliquer sera le suivant :

- 1 simple homme
- 1 simple dame
- 1 double homme
- 1 double mixte
- 1 double au choix

La composition des équipes est fixée confidentiellement par chaque capitaine puis reportée sur la feuille de rencontre commune avant le début de la rencontre.

Un joueur ne doit pas disputer plus de deux matchs dans la même rencontre.

Dans le cas où une équipe serait incomplète, le capitaine devra informer le Comité Drôme Ardèche de badminton le plus tôt possible. Dans ce cas, les matchs pouvant être joués devront être joués.

Un abandon sera appliqué lors de la blessure d'un joueur ou d'une circonstance imprévisible pendant le déroulement du match. Si ce joueur était prévu sur un autre match, son remplacement par un autre joueur déjà inscrit sur la composition de l'équipe est possible à condition de respecter les 2 paragraphes précédents.

Les rencontres se jouent par défaut avec un volant nylon fourni par l'organisateur. Toutefois, les joueurs peuvent décider de jouer d'un commun accord en plumes. Des tubes seront en vente sur place si besoin.

A défaut d'arbitre, les joueurs s'auto arbitrent pendant les rencontres.

Il convient au capitaine de l'équipe de venir chercher à la table de marque les documents nécessaires à la rencontre. Il se chargera de remplir les feuilles de matchs, de rencontre et de les rapporter à la table de marque.

Toute réclamation devra être envoyée par mail au responsable de la commission sport entreprise.

La commission sport entreprise pourra être amenée à prendre les mesures nécessaires consécutives à toute irrégularité constatée lors des vérifications des feuilles de rencontre.

Le classement des équipes est déterminé par le barème suivant :

Victoire : 3 points

Egalité : 2 points

Défaites : 1 point

Forfait : 0 point.

S'il y a égalité entre plus de 2 équipes, le classement est établi en fonction de la différence entre le nombre de matchs gagnés et perdus sur l'ensemble des rencontres.

Si l'égalité persiste encore entre plus de deux équipes, il s'établit en fonction de la différence entre le nombre de sets gagnés et perdus (ou encore entre le nombre de points gagnés et perdus).

Dès que le nombre d'équipes à égalité est ramené à 2, le classement est déterminé par le résultat de la rencontre les ayant opposées.

Les premiers de poule disputeront des phases finales. Leurs modalités seront déterminées par l'organisateur en fonction du nombre d'équipes inscrites.

VI Sanctions

Tout manquement au présent règlement pourra entraîner des sanctions pour le joueur, l'équipe concernée. Le capitaine est seul responsable de la composition de son équipe.

Si un joueur joue plus de deux matchs lors d'une rencontre, tous ses matchs gagnés seront déclarés forfaits.

En cas de récidive, le joueur ou l'équipe concerné risque une exclusion du championnat.

Pour tout autre point non listé ci-dessus, le comité directeur du Comité Drôme Ardèche de badminton prendra la sanction appropriée.

Les dossiers des inscriptions devront être envoyés à inscriptionscde@gmail.com